

## doit je payer mon loyer

Par **lesliepearl**, le **12/05/2019** à **17:49**

Bonjour nous avons été évacués de notre logement depuis le 16 avril à cause d'une maison voisine qui s'est écroulée à cause de travaux d'assainissement. Les pompiers nous ont évacués par sécurité. À ce jour, nous sommes relogés par la mairie. Mon propriétaire me réclame le loyer. Or, apparemment, nous pourrions récupérer notre logement le 30 mai. À ce jour, nous avons dû racheter nos vêtements, nos nourritures, car plus aucune réserve ne peut être faite chez nous. Ma question est : doit-on payer notre loyer ? Mon assurance me dit qu'elle ne peut rien faire car ce n'est pas notre logement qui est touché.